



## OBJECTIFS DE CETTE NOTE

- ▶ Garantir la sécurité de tous lors de la reprise et collecte des meubles usagés
- ▶ Apporter aux distributeurs, collectivités locales, associations et logisticiens un éclairage complémentaire pour adapter les mesures opérationnelles pendant la période épidémique COVID-19

### VIGILANCE SUR LES INFORMATIONS COMMUNIQUEES

- Les informations données dans ce document résultent d'une **synthèse (non exhaustive) des différentes données disponibles à date**, collectées auprès de sources officielles<sup>1</sup>.
- Cette note est **susceptible d'être modifiée** en fonction de l'évolution des connaissances disponibles sur le Coronavirus, également appelé COVID-19.
- **Ces informations ne peuvent être considérées comme des préconisations données par Eco-mobilier vis-à-vis des obligations des chefs d'entreprise** en matière de sécurité au travail. Elles n'ont aucun caractère prescriptif.
- A ce titre, les **chefs d'entreprise demeurent seuls responsables** de la définition des moyens de protection, qui apparaissent les plus adaptés à la situation et au contexte.
- Toutes les **informations communiquées par Eco-mobilier sont complémentaires** des mesures de prévention et de protection des salariés définies par l'employeur et des informations consignées dans les fiches métiers éditées par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>.

## 1. PERSISTANCE DU COVID-19 SUR LES SURFACES

**En application du principe de précaution**, il convient de considérer que le virus peut se transmettre par contact avec des surfaces fraîchement contaminées.

### DONNEES SCIENTIFIQUES

Même si le **Haut Conseil pour la Santé Publique rappelle que la transmission du coronavirus des surfaces contaminées vers les mains n'a pas été prouvée**, elle ne peut être exclue.

En effet, des études en laboratoire ont mis en évidence la persistance de charges virales sur différents types de surfaces **jusqu'à 6 jours**, mais elles ont également montré que **plus de 99%** de ces charges virales avaient disparues après **48 heures sur ces mêmes surfaces**.

### ANALYSE PAR MATERIAUX, SELON UNE ETUDE DE LANCET<sup>2</sup>

**Sur les surfaces de type bois et fibres textiles** (vêtements ou tissus de revêtements) :

- Une diminution de charge virale de **99,9% est atteinte au bout de 24 heures**.
- Après **2 jours**, plus aucune charge virale n'est détectable.

**Sur les surfaces des matériaux plastiques :**

- Une diminution de charge virale de **99,9% est atteinte au bout de 48 heures**.
- Après **5 à 7 jours**, plus aucun virus n'est détectable.

## 2. COLLECTE DES MEUBLES USAGES CHEZ LES PARTICULIERS

La grande majorité des meubles usagés est composée de matériaux sur lesquels les études ont montré que le virus avait totalement disparu de leur surface au bout de 48 heures.

Lors de la reprise du mobilier usagé chez les particuliers, **les chauffeurs-livreurs peuvent être cependant exposés** par le contact potentiel avec le public.

Des mesures spécifiques doivent être prises par les distributeurs et leurs prestataires proposant des services de reprise du mobilier usagé pour assurer une sécurité accrue de leurs salariés.

### MESURES A PROPOSEES LORS DE LA REPRISE CHEZ LES PARTICULIERS

- **Respect d'un délai de confinement du meuble usagé de 48 heures.** Aucune utilisation et aucun contact avant la collecte par le chauffeur-livreur.
- **Information du particulier 72 heures avant le jour de la reprise** et communication d'instructions claires pour faire respecter le délai de stockage.

### SPECIFICITES POUR LES MATELAS, COUETTES ET OREILLERS

Pour garantir la sécurité de tous, Eco-mobilier mettra prochainement à disposition des distributeurs et des logisticiens, **un sac à matelas et un sac pour les couettes et oreillers.**

En effet, le délai de confinement de ces objets avant toute manipulation est impossible.

Quelques mesures supplémentaires seront à respecter pour ces objets :

- **Mise sous sac du matelas** et/ou les couettes et oreillers par le particulier avant l'arrivée du chauffeur-livreur.
- **Vérification du chauffeur-livreur que les sacs soient bien fermés**, avant leurs prises en charge.
- **Déchargement du contenu du véhicule par le chauffeur-livreur** sur l'entrepôt du distributeur ou sur le point désigné par Eco-mobilier, une fois la tournée terminée.
- **Stockage des matelas pendant au moins 48 heures** suivant le jour de dépôt, avant de pouvoir être enlevés par le prestataire d'Eco-mobilier.

## 3. DEPOT EN DECHETERIE ET AUPRES D'UNE ASSOCIATION

### SPECIFICITES POUR LES DECHETERIES

En déchèterie, les meubles usagés sont apportés par les particuliers ou par les professionnels. **Un stockage de confinement, qui consiste à conserver son mobilier usagé sans qu'il en soit fait usage, peut donc être réalisé avant tout dépôt en déchèterie.**

L'ensemble des meubles usagés ainsi apportés en déchèterie par les particuliers pourront être déversés directement dans la benne mobilier et/ou la borne dédiée aux couettes et oreillers.

### SPECIFICITES POUR LES DONS AUX ASSOCIATIONS

- **Mobilier usagé.** Un délai de confinement de **48 heures** doit être demandé au particulier.
- **Matelas, couettes ou oreillers.** Pendant la période épidémique COVID-19, il est demandé aux particuliers de ne pas déposer les matelas, couettes ou oreillers auprès des associations

**Pour toute question, veuillez nous contacter :**

par téléphone au 0811 69 68 70 (service 0.05 €/appel + prix appel)

ou par e-mail sur <https://www.eco-mobilier.fr/nous-contacter/>

<sup>1</sup> Liste non exhaustive des ressources officielles utilisées pour documenter cette note :

**Ministère du Travail.** Fiches conseils métiers pour les salariés et les employeurs : Chauffeur-livreur, collecte des ordures ménagères, dépannage et intervention à domicile. Mai 2020

**Haut Conseil de Santé Publique** : avis et analyses. Mai 2020

**Institut National de Recherche Sanitaire (INRS)** : avis, conseils et brochures. Mai 2020

**Journal of Hospital Infection.** Persistence of Coronavirus on inanimate surfaces. Avril 2020

**New England Journal of Medicine.** Aerosol and Surface Stability of SARS-CoV-2. Avril 2020

**The Lancet.** Stability of SARS-CoV-2 in different environmental conditions. Avril 2020

<sup>2</sup> **The Lancet.** Stability of SARS-CoV-2 in different environmental conditions. Avril 2020